



Ordonnance de télécom CRTC 2009-101

Ottawa, le 2 mars 2009

Le Conseil **approuve de manière définitive** l'entente suivante. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement à la demande.

| Requérante/Partie | Titre de l'entente | N° de dossier | Date de la demande |
|--------------------------------|---|----------------------|---------------------------|
| Xittel Telecommunications inc. | Entente relative au service de fichiers d'échange d'inscriptions ordinaires | 8340-X4-200902686 | le 30 janvier 2009 |

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>